

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 12 au dimanche 18 août 2019



POLICE
RIVIERA

284 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

94 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

125 jours de service
Prestations au profit de tiers



SDIS
RIVIERA

14 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



15.08.2019 – 0005 : mineurs / conduite sans permis

Une tierce personne signale, pour le troisième soir consécutif sur le parking des Motalles, des jeunes perturbant la tranquillité nocturne au guidon de leur moto. Lors des contrôles, il s'avère que l'un d'eux conduit sans permis l'engin de son ami. Tous deux sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure, puis reconduits chez leurs parents, lesquels sont informés des faits.



Corsier-sur-Vevey



12-16.08.2019 : cours de répétition «FEVI»

Semaine d'engagement en phase de démontage pour la Fête des Vignerons pour la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, avec un détachement de 25 personnes. Les missions prévues ont toutes été remplies : démontage des barrières BAAVA et de la zone de rétention de Rennaz en faveur de la Police cantonale, service de parc des 24 véhicules de l'armée engagés durant la Fête des Vignerons pour la PCi, repli de la base arrière de Corsier et de toutes ses cellules de conduite et également démontage de la zone des parkings en faveur de l'organisateur.



La Tour-de-Peilz



16.08.2019 – 2245 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'une présence motorisée sur la place des Anciens-Fossés, les policiers interceptent un scootériste qui fait demi-tour à leur vue. Lors des contrôles, il s'avère que le pilote se trouve sous l'emprise de produits stupéfiants et qu'il en détient, de même que sa passagère. L'intéressé est conduit à l'hôpital pour la suite de la procédure. Tous deux sont dénoncés à l'autorité compétente.



13.08.2019 - 2020 : un feu mal maîtrisé se propage à un arbre

Une importante fumée s'élève au-dessus d'un quartier résidentiel des hauts de la ville et provoque l'inquiétude des riverains. Douze pompiers sont mobilisés avec quatre véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et une échelle automobile. Il s'avère qu'un habitant du chemin de la Doges a fait brûler des feuilles et que les flammes se sont propagées à un arbre. Il est parvenu à éteindre l'incendie avant l'arrivée des pompiers.



Montreux



Brent, 13.08.2019 – 1310 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Le conducteur d'un camion de livraison circule sur la route du Zéphire en direction des Avants. Suite à une manœuvre et après avoir arraché au passage un potelet de signalisation, son engin se retrouve sur un talus, les roues arrière entièrement embourbées. Police Riviera sécurise les lieux en fermant la route et en plaçant une déviation, tandis qu'une grue sort le véhicule de sa fâcheuse posture.

15.08.2019 – 2315 : pollution sonore et conduite dangereuse

Un automobiliste à la conduite dangereuse et bruyante sur la Grand-Rue est intercepté par une patrouille de police, puis dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

16.08.2019 – 0230 : accident de la circulation avec dégâts matériels et ivresse qualifiée

Une patrouille de police est requise à l'intersection entre les avenues du Casino et Nestlé, suite à un accident impliquant une voiture seule en cause. Sur place, les policiers rencontrent le conducteur qui admet être le responsable de l'accident et avoir bu avant de prendre le volant et de perdre la maîtrise de son véhicule. Ce dernier a heurté un mât de signalisation ainsi que le mur d'un bâtiment, avant de s'immobiliser. Un constat d'accident est établi par Police Riviera.

Clarens, 16.08.2019 – 2100 : élève conducteur non accompagné

En cours de patrouille motorisée sur la rue du Lac, les policiers interceptent et dénoncent à l'autorité compétente un motocycliste qui conduit en étant titulaire du permis d'élève conducteur, catégorie « A1 », alors que sa passagère ne détient pas le permis pour la catégorie supérieure.

Clarens, 16.08.2019 – 2135 : conduite dangereuse

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue de Jaman, les policiers interceptent un automobiliste à la conduite dangereuse, lequel a manqué de justesse de renverser deux piétons, en démarrant en trombe en direction de la rue du Lac. Auditionné, le conducteur avoue avoir voulu épater ses amis présents au bord de la route. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, il est dénoncé à l'autorité compétente.

17.08.2019 – 1310 : conduite sans permis, sous l'influence de stupéfiants et de médicaments

Une patrouille interpelle un automobiliste qui conduit sous l'emprise de produits stupéfiants et de médicaments, à l'avenue de la Gare. Lors des contrôles, il s'avère qu'elle n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire et que sa voiture n'est plus couverte en responsabilité civile. Elle est acheminée à l'hôpital pour la suite de la procédure, puis dénoncée à l'autorité compétente.

17.08.2019 – 2345 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement sur la Grand-Rue, en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



18.08.2019 - 1625 : une machinerie d'ascenseur surchauffe dans un hôtel

De la fumée se répand dans une cage d'ascenseur et le sous-sol d'un hôtel du centre-ville. Treize pompiers se rendent sur place avec une demi-douzaine de véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et une échelle automobile de 30 mètres. Ils trouvent l'origine de la fumée dans le local de la machinerie de l'ascenseur, en surchauffe. Alors que deux sapeurs s'équipent d'appareils de protection respiratoire, les équipes mobilisées effectuent les contrôles d'usage pour écarter tout risque d'incendie. Police Riviera et la Gendarmerie se rendent aussi sur les lieux.



Vevey

18.08.2019 - 2135 : pollution sonore et pneus lisses

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue de la Gare, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement, en occasionnant de la pollution sonore. Du contrôle, il ressort que deux pneus sont par ailleurs lisses. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
13.08.19	St-Légier Rte Hauteville	50 km/h	61 km/h	346	19	5.491 %
16.08.19	Vevey, Av. Gilamont	50 km/h	58 km/h	795	6	0.754 %

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	30'195	39	40	0.262 %
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	49'903	1	1	0.004 %